



Québec, le 5 avril 2012

Madame Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet d'attribution d'un statut permanent de réserve de biodiversité
pour neuf territoires et de réserve aquatique pour un territoire dans la
région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean - Réponses du
MDDEP aux questions nos 1 à 3 (DQ1)**

Question 1

Pourriez-vous déposer la version électronique des présentations faites par le Ministère lors des ateliers préparatoires organisés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui ont eu lieu dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean avant le présent mandat du BAPE ?

Réponse du MDDEP

Ces documents vous ont été rendus disponibles sur notre site ftp via un courriel expédié par M. André R. Bouchard, le 5 avril 2012.

Question 2

En référence à l'objectif de la Stratégie québécoise sur les aires protégées visant à avoir au moins une grande aire protégée par région naturelle, pourriez-vous présenter dans un tableau la plus grande aire protégée de chaque région naturelle pour le secteur du Saguenay–Lac-Saint-Jean ?

Réponse du MDDEP

Région naturelle du Québec recoupant le territoire de la région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean et la plus grande aire protégée retrouvée dans chacune d'entre elles.

...2

Région naturelle	Proportion (%) de la région naturelle dans la région administrative du Saguenay—Lac-Saint-Jean	Plus grande aire protégée de la région naturelle dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Dépression du réservoir Gouin	14,37	Portion ouest du refuge biologique 04251R037 (2,53 km ²)
Massif de la Windigo	71,52	Partie nord-est de la Réserve de biodiversité projetée du Plateau-de-la-Pierriche (290,6 km ²)
Massif de la Jacques-Cartier	15,13	Refuge biologique 03351R053 (2,8 km ²)
Cuvette du lac Saint-Jean	91,85	Parc national du Fjord-du-Saguenay (272,5 km ²)
Dépression du lac Manouane	82,41	Partie nord de la réserve de biodiversité projetée du lac Onistagane (477,5 km ²)
Collines du lac Péribonka	97,11	Réserve de biodiversité projetée du lac Onistagane (197 km ²)
Monts Valin	51,41	Partie ouest de la réserve de biodiversité projetée Akumunan (204,9 km ²)
Massif de la Manouanis	64,35	Partie ouest de la réserve de biodiversité projetée des Montagnes-Blanches (716,1 km ²)
Plateau de la Manicouagan	0,67	Partie est de la réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pipmuacan (75,5 km ²)
Cuvette du réservoir Manicouagan	6,37	Partie ouest de la réserve de biodiversité projetée du lac Plétipi (581,3 km ²)
Mont-Otish	30,39	Partie nord-ouest de la réserve de biodiversité projetée du lac Plétipi (116,2 km ²)

Question 3

Quelle était la région couverte par l'Atlas de la biodiversité du territoire du Nord dont vous avez parlé dans les transcriptions de la séance de l'après-midi du 21 mars 2012, p. 79 et 80 (2,5 M\$ pour améliorer les connaissances sur les écosystèmes dans le nord du Québec). Quels types de données ont été recueillis et sous quelle forme les résultats seraient présentés ?

Réponse du MDDEP

La région couverte par l'Atlas de la biodiversité du territoire du Nord correspond au territoire du Plan Nord (nord du 49^e parallèle). Le travail se réalise actuellement sous la forme de projets pilotes dans trois secteurs soit une partie de la Baie-James, une partie de la péninsule d'Ungava et sur la Côte-Nord. Des inventaires de la végétation et des milieux physiques sont ou ont été réalisés. Des cartes de végétation ainsi qu'un cadre écologique de référence sont en cours de production. L'approche est centrée sur l'identification d'écosystèmes où les communautés végétales sont associées à différents types de milieux physiques à une échelle spatiale de 1:100.000.



Christiane Bernard

Chef du Service des aires protégées

CB/ARB/hm